

Bulletin périodique de la Fraternelle des G. V. C.
(affiliée à l'U.F.A.C. 40-45)

XV^e ANNIVERSAIRE

1940



1955



Le Comité actuel de la Fraternelle — Het huidige Comité van de Verbroedering

XV^e VERJARING

Periodiek bulletijn van de Verbroedering der B.W.
(aangesloten bij de V.O.V. 40-45)

Le XV^e Anniversaire de la Fraternelle

La Fraternelle fête le XV^e anniversaire de sa fondation. A cette occasion nous voulons jeter un regard en arrière et nous imprégner à nouveau de l'esprit qui régna parmi nous à cette époque.

Des sentiments de solidarité, de patriotisme et de camaraderie animaient au plus haut point les anciens G.V.C. et les poussaient à se revoir.

Le Comité fondateur comprenait MM. J.C. Wackers, Président; J. Ollieuz, Vice-Président; R. Van Wynsberghe, Vice-Président; C. Druant, Trésorier; Ch. Verwerft, Secrétaire; M. Duchêne, Directeur des fêtes; M. Schittecaite, Secrétaire-adjoint; Théo Albert, E. Van Der Sijpt, A. Geirnaert, Membres du Comité. La fondation date des mois d'octobre-novembre 1940. Le 4 mai 1941 le Comité fut complété par MM. L. Coquels, Vice-Président; U. Baily, A. Colwaert, L. Coppin, G. Bogcart, A. Bogcart, J. Bennie.

Un Comité de secours fut constitué dont ont fait partie Mesdames Van Houcké et Wackers, qui se sont bien dévouées à cette tâche.

A partir de 1942 nous eûmes des contacts réguliers avec M. Georges Rhodius et nous avons collaboré à l'O.N.S.S.F.M. dont il fut Administrateur. S.A. la Princesse J. de Mérode nous fit l'honneur de nous offrir sa protection.

Nous félicitons ceux de nos amis qui, depuis le début, font partie de notre Fraternelle et particulièrement ceux qui sont co-fondateurs. Nous nous souvenons avec émotion de nos camarades décédés dans les camps de concentration : MM. L. Coquels et J. Bennie et de nos autres disparus, comme MM. M. Duchêne et R. Van Wynsberghe.

Nous rendons hommage à la mémoire de notre Président d'honneur, le Lieutenant-Général Lemerrier, qui a été enlevé à notre affection, à notre protectrice, S.A. la Princesse J. de Mérode, à notre Vice-Président d'honneur, le Baron de Bernard de Fauconval de Dœksem, décédés récemment.

Si nous fêtons le XV^e anniversaire de la Fraternelle et le X^e anniversaire de l'UFAC 40-45 en même temps, nous vous demandons de vous souvenir d'eux et de continuer à honorer leur mémoire.

Nous remercions ceux qui se sont consacrés bénévolement à notre Fraternelle et qui nous sont restés fidèles jusqu'à ce jour et notre gratitude

va spécialement à notre Président d'honneur, Monsieur J.C. Wackers, à notre regretté Vice-Président d'honneur le Baron de Bernard de Fauconval de Deuken, à Monsieur G. Rhodius et ses collaborateurs de l'O.N.S.S.F.M. et à tous ceux qui ont bien voulu nous aider dans notre tâche souvent difficile.

Nous tenons à rendre un hommage spécial à notre président-national, le Lieutenant-Général chevalier van Strydonck de Burkel, qui préside avec tant de distinction, de compétence et de cœur l'UFAC 40-45, à laquelle nous sommes affiliés.

Nous espérons pouvoir fêter tous ensemble dans 10 ans le XXV^e anniversaire de la Fraternelle.

Vivent les G.V.C. !

Votre dévoué,
Ch. Verwerft,
Président.

G. V. C. ...

Trois lettres qui auraient bien perdu leur sens aujourd'hui, n'était la fidélité avec laquelle quelques Anciens, animateurs de fraternelles, au premier rang desquels il convient de nommer notre excellent ami Ch. VERWERFT, s'obstinent à en entretenir le souvenir.

Il faut le regretter, et nous sommes nombreux à devoir nous frapper la poitrine, pour ne pas avoir répondu à l'appel de la Section Historique de l'Armée qui, avec une patience de bénédictin, s'efforce de rassembler et de trier les documents qui lui ont été confiés sur la mobilisation et la campagne de 1940.

Celui qui écrit ceci a eu l'occasion de fouiller les dossiers constitués par les unités de G.V.C., et il doit avouer qu'ils sont bien pauvres, ce dont nous sommes tous responsables...

*
**

Ce n'est cependant pas qu'un historique complet de ces groupements manquerait d'intérêt... Au contraire !

Ces bataillons, qui n'avaient pas d'équivalent lors des mobilisations précédentes, apparurent pour la première fois à l'organisation de l'armée sur le pied de guerre éditée en 1937.

Incorporés dans les Troupes et Etablissements Territoriaux, ils constituaient avec les commandements territoriaux et la Garde territoriale anti-aérienne les « Troupes de l'Intérieur ».

Leur appellation de Bataillons de GVCE (gardes voies de communication et établissement) indiquait avec netteté la mission qui leur était dévolue.

Il semble bien qu'ultérieurement, leur titre, un peu lourd, a été allégé; en tout cas, ils sont actuellement connus sous le sigle GVC!

A la veille de la mobilisation de 1939, vingt-cinq états-majors de bataillon comprenant au total cinquante-huit compagnies fortes et quarante-deux compagnies faibles étaient prévus. Chaque bataillon comprenait quatre compagnies.

Les bataillons furent créés lors des diverses phases de la mobilisation; ils étaient aux ordres des commandants de Province.

Le rôle qui leur était dévolu n'avait rien de bien enthousiasmant! Il s'agissait de monter des gardes insipides dont bien souvent l'intérêt n'apparaissait pas immédiat... Et voici que le 10 mai, les G.V.C. qui si on s'en référait aux fameux précédents de la « dernière guerre » devaient avoir un bon petit service pépère, sont plongés sans délai dans la bogarre... Les bombes viennent les chercher au coin des ponts et des dépôts qu'ils ont la charge de surveiller... Le terrible reflux des réfugiés les met sur les dents... la **parachutite** qui règne partout les transforme en « garde mobile »...

**

Au 10 mai 1940, leurs unités étaient constituées comme suit :

FLANDRE OCCIDENTALE

- Le I^{er} Bataillon, aux ordres du Major KUNNEN, créé le 13 janvier 1940 à Bruges, Zeebrugge, Steenbrugge et Izegem.
- Le II^e Bataillon, aux ordres du Major LAEVENS, créé le 14 janvier 1940 à Courtrai, Zwevegem, Wevelgem et Ypres.
- Le III^e Bataillon, aux ordres du Major PIROTTE, créé le 14 janvier 1940 à Ostende, Nieuwport, Furnes et Pollinkhove.
- Le IV^e Bataillon, aux ordres du Capitaine-Commandant DEMEULEMEESTER, créé le 14 janvier 1940 à Torhout, Lichiervelde, Roulers et Dixmude.

FLANDRE ORIENTALE

- Le VII^e Bataillon, aux ordres du Capitaine-Commandant HEYNDRICKX, créé le 14 janvier 1940 à Gand, Melle et Mont-St-Amand.
- Le VIII^e Bataillon, aux ordres du Capitaine-Commandant LIBBRECHT, créé le 14 janvier 1940 à Gand.
- Le X^e Bataillon, aux ordres du Major BERNS, créé le 14 janvier 1940 à Alost, Lede, Denderleeuw et Wetteren.
- Le XI^e Bataillon, aux ordres du Capitaine-Commandant SCHOTTE, créé le 14 janvier 1940 à Sottegem, Grammont, Renaix, Audenarde.
- Le XII^e Bataillon, aux ordres du Capitaine-Commandant CHEVALIER, créé le 17 avril 1940 à Termonde, St-Nicolas, Lokeren, Schellebelle. A Bruxelles, le 20 avril 1940 garde de la zone neutre.
- Le XIII^e Bataillon, aux ordres du Capitaine-Commandant WILLE, créé le 18 janvier 1940 à Eecloo, Aalter, Waarschoot, Zelzate.

PROVINCE D'ANVERS

Le XVII^e Bataillon, aux ordres du Capitaine-Commandant CRISPIELS, créé le 18 janvier 1940 à Malines.

PROVINCE BRABANT

Le XXI^e Bataillon, aux ordres du Major ANTHONE, créé le 1 mars 1940 à Schaerbeek, Ganshoren, Vilvorde et Etterbeek.

Le XXII^e Bataillon, aux ordres du Capitaine-Commandant BEECKMAN, créé le 14 janvier 1940 à Louvain. Les 1^{re} et 3^e compagnies ont été fusionnées avec les 2^e et 4^e les 1 mars et 5 avril 1940.

Le XXIII^e Bataillon, aux ordres du Major STAPPAERTS, créé le 10 mai 1940 à Tirlemont, Wavre, Grand-Rosière.

Le XXIV^e Bataillon, aux ordres du Capitaine-Commandant TACQ, créé le 23 janvier 1940 à Nivelles, Hal, Tubize et Ottignies. La garde du camp d'internement de Terlaenen (Overijssche) était rattachée à ce Bataillon depuis le 1-4-1940.

Le XXV^e Bataillon, aux ordres du Capitaine-Commandant de Bernard de FAUCONVAL de DEUKEN (Baron), créé le 16 avril 1940 à Bruxelles; garde de la zone neutre.

PROVINCE DE HAINAUT

Le XXVII^e Bataillon, aux ordres du Capitaine-Commandant LANDRIEU, créé le 14 janvier 1940 à Tournai, Nechin, Maubray, Louze.

Le XXVIII^e Bataillon, aux ordres du Capitaine-Commandant HENNETON, créé le 14 janvier 1940 à Boussu, Blaton, Tertre et Mons.

Le XXX^e Bataillon, aux ordres du Capitaine-Commandant LIBERT, créé le 14 janvier 1940 à La Louvière, Soignies, Bracquagnies et Braine-le Comte.

Le XXXI^e Bataillon, aux ordres du Capitaine-Commandant DRIESSEN, créé le 14 janvier 1940 à Piéton, Manage, Luttre et Gosselies.

Le XXXII^e Bataillon, aux ordres du Capitaine-Commandant LEBON, créé le 14 janvier 1940 à Charleroi, Marchienne-au-Pont, Châtelineau et Lodelinsart.

PROVINCE DE LIEGE

Le XXXXII^e Bataillon, aux ordres du Capitaine-Commandant HENRY, créé le 10 mai 1940 à Liège.

PROVINCE DE NAMUR

Le XXXXV^e Bataillon, aux ordres du Major PETIT, créé le 10 mai 1940 à Namur.

Le XXXXVI^e Bataillon, aux ordres du Capitaine-Commandant MARTIN, créé le 14 janvier 1940 à Gembloux, Jemeppe-sur-Sambre, Bovesse et Flawinne.

Le XXXXVII^e Bataillon, aux ordres du Capitaine-Commandant JADOUL, créé le 14 janvier 1940 à Philippeville, Onhaye, St-Gérard et Mariembourg.

A noter cependant que la plupart des officiers des bataillons de GVCE furent rappelés en septembre 1939 mais ensuite placés en congé sans solde jusqu'aux dates indiquées ci-dessus.

*
**

Les bataillons se replièrent au fur et à mesure de la retraite de l'armée.

Les divers historiques de la campagne déjà parus, indiquent sans autre précision, que, dans les derniers jours, quelques unités de G.V.C.E. furent jetées sur la ligne de la Lys pour boucher les trous que produisait notamment le recul des unités anglaises. Le soussigné a effectivement conservé le souvenir de certains de ces mouvements; malheureusement, il n'en a pas trouvé trace dans les dossiers de la Section Historique.

D'autre part il est établi que quelques unités ont été chargées d'établir un barrage contre une colonne allemande annoncée comme venant... du Sud-Ouest!

D'autres bataillons se virent confier la garde de secteurs côtiers pour libérer des unités de l'armée de campagne destinées à d'autres missions.

Certains furent dirigés vers la France, mais la majorité du personnel fut capturée par l'ennemi à Boulogne.

Cinq officiers et 70 hommes environ du X^e Bataillon, furent incorporés au Centre de Renfort d'Instruction des Chasseurs Ardennais dans le Sud de la France, où ils furent désignés pour un bataillon de travailleurs mis à la disposition de l'Armée française. Ce bataillon fut capturé par l'ennemi aux environs de Verdun en juin 1940.

Enfin, on trouvera ici même quelques détails sur l'activité du XXI^e bataillon.

*
**

Un historique complet des G.V.C. donnerait, nous en sommes convaincu, d'utiles informations sur l'état psychologique d'une troupe en campagne. Les hommes y étaient relativement âgés et leur rendement s'en ressentait... Et cependant, tous les chefs qui se donnent la peine d'en parler sont unanimes: l'esprit fut excellent jusqu'à la dernière minute; à la différence de quelques unités de jeunes, partant plus solides, mieux entraînées et mieux encadrées, les Bataillons de G.V.C. peuvent unanimement, semble-t-il, se souvenir de « leur » campagne de 18 jours avec honneur.

Et il faut bien reconnaître que, pour de telles unités, traitées en parents pauvres au point que certaines se virent retirer leurs malheureux « Mauser » dans une telle bagarre... ce n'est pas un mince titre de fierté!

Georges RHODIUS,
Major de R. H.

Faits divers

Nous avons à déplorer la perte de notre Président d'honneur, le Lieutenant-Général e.r. Lemerrier. Sa mémoire sera honorée.

Notre ancien Président, M. J.-C. Wackers, a bien voulu accepter la présidence d'honneur de la Fraternelle. Nous l'en remercions et l'en félicitons en même temps. Nous savons qu'il est très attaché à ses G.V.C., ceux-ci l'aiment bien et sont heureux de recevoir ses conseils.

En juillet est décédé la Princesse Jean de Mérode, qui avait bien voulu prendre sous Sa haute protection notre Fraternelle. Ses funérailles ont eu lieu le 20 juillet 1955 et notre Président a tenu à y assister pour rendre un dernier hommage à Celle qui nous était si chère. Elle était toujours prête à nous aider. On peut d'ailleurs dire qu'Elle a consacré Sa vie aux Invalides et Anciens Combattants.

Elle nous a fait un jour l'honneur d'assister à une de nos fêtes et nous sommes fiers d'avoir pu l'amuser car Elle disait après la séance à notre Président d'honneur actuel : « J'ai l'habitude de faire acte de présence aux fêtes auxquelles je suis invitée, mais je me suis tellement amusée chez vous que j'ai voulu rester jusqu'à la fin. »

Par arrêté royal du 1er juillet 1955, M. Macq, Fernand, est nommé bourgmestre de la ville de Chimay.

Nous le félicitons bien sincèrement.

Le 4 octobre 1955 est décédé notre vice-président d'honneur, le major en retraite, Baron de Bernard de Fauconval de Deuken.

C'était un des officiers G.V.C. qui s'intéressait activement à sa Fraternelle. Il était souffrant depuis longtemps, ce qui ne l'empêchait pas de nous donner de sages conseils.

Nous prions la famille d'agréer l'expression de nos sincères condoléances.

En reconnaissance des services rendus à la Fraternelle nous avons offert au major de R.H., Georges Rhodius, la vice-présidence d'honneur de la Fraternelle. Il a bien voulu accepter et nous l'en remercions et le félicitons en même temps.

COTISATION 1955.

Le trésorier prie les membres de bien vouloir payer le montant de la cotisation 1955, soit Frs. 30.—, au plus tard en janvier 1956 pour éviter les frais d'encaissement par la Poste. Versement au C.C.P. 7475.02 de la Fraternelle des G.V.C. ou chez

Edgard VAN DER SIJPT
103, rue Antoine Bréart
BRUXELLES (St-Gilles).

PENSEES

Les choses absurdes sont les seules agréables, les seules belles, les seules qui donnent de la grâce à la vie et qui nous empêchent de mourir d'ennui.

Le cœur donne de l'esprit et l'esprit ne donne point de cœur.

Anatole FRANCE

UN PROBLEME URGENT.

On constate dans le pays un chômage particulièrement accentué parmi les employés et les travailleurs intellectuels salariés d'un certain âge.

Il suffit d'ouvrir un journal et de parcourir les annonces. La limite d'âge est de 25 à 35 ans.

Que vont devenir ceux qui dépassent cet âge et qui perdent leur emploi.

A quoi sert encore la loi sur les prioritaires. Limite d'âge pour anciens combattants et assimilés 35 ans alors que nous en avons minimum 50.

Les G.V.C. étant particulièrement intéressés à ce problème, nous devrions l'étudier spécialement et faire des propositions concrètes aux autorités responsables car, dans une saine économie, jeunes et vieux doivent avoir leur place au soleil.

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE.

La Fraternelle tiendra son assemblée générale le dimanche 15 janvier 1956 à 11 heures au local Ufac, 65, rue de la Régence, Bruxelles. Prière de bien vouloir y assister.

Après l'assemblée nous aurons notre dîner traditionnel auquel vous pouvez participer en versant la somme de 100 fr. par personne au C.C.P. 7475.02 de la Fraternelle des G.V.C., avant le 31 décembre 1955 et en spécifiant "Inscription dîner 15-1-56.

COMITÉ DE PATRONAGE :

Président d'honneur : Monsieur Jean C. Wackers.

Vice-Président d'honneur : Monsieur Georges Rhodius.

COMITÉ EXÉCUTIF :

Président : M. Ch. Verwerft, 20, avenue des Traquets, Auderghem.

Secrétaire : M. H. Keepen, 15, avenue Beethoven, Ganshoren.

Trésorier : M. E. Van der Sypt, 103, rue Antoine Bréart, St-Gilles.

Porte-drapeau : M. G. Bogaert, 19, rue Alb. Vanderkinderen, Molenbeek.

Directeur des fêtes : M. Théo Albert, 2, quai du Chantier, Bruxelles.

Commissaires : M. A. Geirnaert, 25, rue de Jérusalem, Schaerbeek.

M. Ch. Renguet, 16, rue de Russie, St-Gilles.

M. R. Geirnaert, 50, rue Kessels, Schaerbeek.